
Extension de la collecte des déchets en porte à porte sur 2 communes du territoire intercommunal

Communauté de Communes Calvi-balagne

4 Bis Avenue du Commandant Marche

20260 Calvi

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de communes a souhaité étendre la collecte séparée des 5 flux de déchets (verres, ordures ménagères, emballages, papier et biodéchets) pour les particuliers et les professionnels de son territoire, afin de réduire la production d'OM vouées à l'enfouissement. Cette extension des collectes a concerné les communes de Zilia et Montegrosso.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Favoriser le tri sélectif

réduire la production d'OMR

Résultats quantitatifs

Diminution des tonnages d'OM : 7000 t/ an - 4800 t/an (effet année pleine)

Augmentation du taux de tri sélectif : 72,40 % avant - 73,9 % après la mise en place

Résultats qualitatifs

Amélioration de la qualité du tri sélectif tant chez les particuliers que chez les professionnels

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

LES ÉTAPES PRÉALABLES :

1. Recensement et sectorisation du territoire.
2. Réunion avec le maire et les conseillers municipaux.
3. Courriers informatifs, réunion publique et point presse.
4. Rencontre de tous les propriétaires des villages tests pour expliquer le passage en porte à porte de tous les flux y compris les biodéchets et les ordures ménagères.

Distribution de la communication (mémo-tri, mémo-compostage, planning de collecte,

fascicule, stop pub, stop incivisme, sacs en tissus recyclés) et du matériel (sacs bio, sacs transparents de collecte).

5. Distribution des équipements de collecte (bacs, bioseaux, sacs).
6. Neutralisation des PAV (Points d'Apport Volontaires).
7. Suivi des foyers et gestion des cas particuliers.

LES ÉTAPES PRÉALABLES :

1. Recensement et sectorisation du territoire.
2. Réunion avec le maire et les conseillers municipaux.
3. Courriers informatifs, réunion publique et point presse.
4. Rencontre de tous les propriétaires des villages tests pour expliquer le passage en porte à porte de tous les flux y compris les biodéchets et les ordures ménagères.

Distribution de la communication (mémo-tri, mémo-compostage, planning de collecte, fascicule, stop pub, stop incivisme, sacs en tissus recyclés) et du matériel (sacs bio, sacs transparents de collecte).

5. Distribution des équipements de collecte (bacs, bioseaux, sacs).
6. Neutralisation des PAV (Points d'Apport Volontaires).
7. Suivi des foyers et gestion des cas particuliers.

Planning

Janvier à Septembre 2020

Moyens humains

4 ambassadeurs du tri sélectif et 1 responsable de service

Moyens financiers

Investissement : 163 000 €

Partenaires mobilisés

ADEME et Office de l'Environnement de la Corse au titre du financement des investissements

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Mots clés

TRI A LA SOURCE | COLLECTE
SEPARÉE

Dernière actualisation

Juin 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre-Olivier FILIPPI
pierre-olivier.filippi@ademe.fr
Direction régionale Corse